

**DATE DE PUBLICATION: 10 mars 2023** 

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

## <u>Délégation de signature donnée par le directeur départemental</u> <u>à la déléguée territoriale de l'Essonne</u>

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Jean-Pascal PREVET, le 1er mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique CALVET, directeur départemental de l'Essonne (succursale d'Évry) et de Madame Ingrid GAUDICHAU, adjointe au directeur départemental de l'Essonne, délégation est donnée à Madame Solenn COTONNEC, Déléguée territoriale du Plateau de Saclay, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service des Entreprises.

Madame Solenn COTONNEC reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de sa zone de compétence dans le cadre de la délégation générale de cotation de l'unité.

Fait à Évry le 2 mars 2023

Dominique CALVET